



COMPTE RENDU

COMMISSION IMMOBILIERE

DU 18/05/2015

ORDRE DU JOUR :

- 1) Transfert de la mission de documentation cadastrale de LA RÉOLE vers LIBOURNE
- 2) Aménagement du CDIF et STD au 14ème étage de la cité
- 3) Réaménagement de la salle de tri et d'affranchissement de la DRFIP
- 4) Installation du Pôle de Régularisation Départemental

1/ Transfert de la mission de documentation cadastrale de LA RÉOLE vers le CDIF de LIBOURNE

Il s'agit du transfert de la documentation cadastrale et des archives du CDIF de La Réole (sans transfert d'emploi).

La salle de réunion principale (39,74 m2) du CDIF de Libourne a été transformée en salle d'archivage et de stockage des documents. A la place, une salle de stockage d'une surface de 18,02m2 a été transformée en salle de réunion.

2/Aménagement du CDIF et STD au 14ème étage de la cité tour B

Il s'agit du dernier déménagement d'un service de la DRFIP au sein de la Cité Administrative (hors socle), et ce dans le cadre de la densification des locaux.

La difficulté principale était de recaser ce service dans des locaux moins grands (460 au lieu de 485m2).

La CGT a attiré l'attention sur le cas d'une équipe de 4 collègues géomètres se retrouvant isolée du reste du service. Nous avons demandé que l'espace dédié à la documentation cadastrale soit repensé afin de libérer de l'espace, chose qui n'est pas envisagée par la Direction.

Le responsable du service a indiqué qu'il allait consulter les agents pour trouver une éventuelle solution: permettre à certaines personnes de faire un échange de poste, sur la base du volontariat.

Un point sur le mobilier sera également refait avec les agents du service.

Après avoir émis certains doutes concernant la future installation de l'équipe excentrée, la Direction a insisté sur le fait que les locaux n'étaient que partiellement occupés par les géomètres, compte tenu de leur fonction essentiellement sur le terrain.

La CGT a obtenu que soit organisée une consultation de tous les géomètres afin que soit discutées d'autres conditions de rapprochement des équipes.

3/ Réaménagement de la salle de tri et d'affranchissement de la DRFIP

Déjà présenté en commission budgétaire la CGT avait demandé la convocation d'une commission immobilière pour le réaménagement en question.

Suite au regroupement du courrier sur Meriadek pour l'ensemble des services (économies

d'affranchissement évoquées), ce service a vu sa charge de travail fortement augmenter depuis fin 2014. L'ancien local de mise sous pli de la DRFIP sera donc plus grand, et réhabilité:

- ouverture sur le local courrier déjà existant
- remplacement des dalles plafond par des dalles phoniques
- déplacement des parois acoustiques sur une des trois pièces qui recevra les deux machines d'affranchissement
- travaux d'électricité
- encapsulage des dalles de sol (colle amiante)
- réfection du puit de jour (nettoyage)

La CGT a demandé que le problème des infiltrations d'eau déjà connu dans ces locaux soit traité. Par ailleurs, aucun document n'était joint au dossier, hormis le plan des futurs locaux. Une visite des médecins de prévention est prévue le 20 mai. A la prochaine commission budgétaire, les membres du CHCST seront amenés à se prononcer sur l'origine du financement.

4/ Installation du Pôle de Régularisation Départemental (PRD)

Ce nouveau service sera effectif dès le 1er juin 2015, et ce jusqu'au 31 décembre 2017 (estimation). 1 500 des 16 000 dossiers seront pris en charge par le pôle de Gironde (concerne la région grand Ouest).

Le PRD sera composé de 7 rédacteurs-inspecteurs, un chef de poste IDIV et éventuellement un cadre C pour les travaux de secrétariat.

Appel à candidature dont la dite limite de dépôt était le 18 mai. Candidats choisis au profil (en principe issus des services de contrôles). Les agents garderont leur affectation initiale, seront détachés pendant la durée de la mission et les postes libérés seraient compensés par des arrivées supplémentaires d'inspecteurs ALD au 1er septembre. Régime indemnitaire aligné sur celui de la DIRCOFI (sauf si l'ancien régime de l'agent était plus avantageux).

La CGT a demandé à visiter les locaux, chose qui n'était pas possible selon la Direction (aménagement en cours et documents confidentiels non rangés).

Bordeaux, le 18/05/2015

Françoise LAMOULIE, Arnaud CHASSAING et Axel ESCOT